

SEANCE DU 11 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 juin 2025, à 20 heures 00, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué en date du 4 juin 2025, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mme Rachel FRENCH, Maire.

Présents : CESSAC Caroline, DESTAL Céline, FRENCH Rachel, GALIACY Benoît, GOMEZ MONBRUN Patricia, PEYRIE Sabine.

Absent : LESSENNE Léopold,

Absents excusés : DIAZ Julie, FLORENTY Kévin, FLORENTY Vincent, GARRIGOU-MARES Sarah,
Céline DESTAL a été élue secrétaire.

DELIBERATIONS

N° 2025-06-11-/01 – APPROBATION DES APPELS D'OFFRE POUR LE PROJET de rénovation d'une maison comprenant l'aménagement d'un local associatif et la réhabilitation d'un logement :

Concernant le projet de rénovation d'une maison comprenant l'aménagement d'un local associatif et la réhabilitation d'un logement de la commune, le conseil municipal s'est réuni le 11 juin 2025 afin d'étudier la proposition reçue.

Au vu des tableaux d'analyse établis par le SDAIL, prenant en compte les critères définis au règlement de la consultation, soit

- 1) Prix 40 %
- 2) Valeur technique 60% :
 - Compréhension des objectifs et des enjeux,
 - Pertinence des références.

Le classement établi à l'issue de l'analyse est le suivant :

- 1 Jean-Michel JARRIGE – 46150 Catus

Après en avoir délibéré à l'**unanimité**, le conseil municipal décide :

- D'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation d'une maison comprenant l'aménagement d'un local associatif et la réhabilitation d'un logement de la commune à Jean-Michel JARRIGE, architecte.

Le montant du forfait provisoire d'honoraires est fixé à 17 239,09 € HT, pour une enveloppe de travaux arrêtée à 156 719,00 € HT

- D'autoriser Mme le Maire à signer toutes les pièces composant ce marché.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé la Maire et la secrétaire de séance.